



La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

13 décembre 2007

Par l'équipe du Collectif

Numéro 275



Une demi-indexation qui fait mal

C'est pour une 4ème année consécutive et en catimini que le ministre de la Solidarité sociale, responsable de la lutte à la pauvreté, a annoncé que la prestation de base à l'aide sociale serait demi-indexée, ce qui appauvrit plus de 300 000 personnes.

Dépôt de la pétition du FDNS

Aujourd'hui, anniversaire de la loi 112, après une campagne intensive ayant débuté le 1er mai dernier, le Front de défense des non-syndiqués a déposé à l'Assemblée nationale 28 000 signatures qui réclament une hausse substantielle du salaire minimum. Ce dépôt s'est fait par l'entremise d'un député du Parti Québécois et d'un autre de l'Action démocratique du Québec. Immédiatement après la période de questions, durant laquelle a été déposée la pétition, le ministre du Travail a annoncé une augmentation de 50 sous de l'heure du salaire minimum, qui sera effective le premier mai prochain.

MISSION COLLECTIVE un départ du tonnerre

Après trois semaines de campagne, 65 000 cartons de la pétition ont été commandés! Le téléphone ne déroutait pas. Nous devons souligner les imposantes commandes du carton de la pétition par l'R des centres de femmes, la CSQ, ainsi que par les régions de la Gaspésie-les-Îles et de Lanaudière. Il est encore possible de commander du matériel avant de partir pour les fêtes... histoire d'en mettre sous les sapins!

5e anniversaire de la loi 112 Demi-vérités, demi-mesures

En cette journée du cinquième anniversaire de la loi 112, malgré quelques progrès importants comme la mesure de soutien aux enfants et la prime au travail, notre vigilance et notre mobilisation sont toujours nécessaires pour avancer vers un Québec sans pauvreté.

En octobre dernier, le ministre Sam Hamad, responsable de la lutte à la pauvreté, publiait le *Bilan de la troisième année du plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. On peut reprocher au ministre d'en dire à la fois trop et trop peu sur les réalisations de cette troisième année.

D'abord, il a fait le choix de présenter les actions du gouvernement en matière de lutte à la pauvreté depuis 2003 et d'ainsi dissimuler le peu de mesures concrètes prises durant la période de ce bilan annuel.

Là où le bât blesse, c'est dans le choix de présenter l'évolution des revenus disponibles des personnes en situation de pauvreté sans tenir compte de l'évolution du coût de la vie. Ainsi, le ministre peut prétendre que la situation des personnes seules qui reçoivent la prestation de base à l'aide sociale s'est améliorée de 4,8% en quatre ans, alors qu'en réalité elle s'est plutôt détériorée de 4,8%, puisqu'à trois reprises elle n'a été indexée qu'à la moitié de la hausse du coût de la vie.

De plus, le ministre se targue dans son bilan que son gouvernement a augmenté le salaire

minimum, alors que ces augmentations sont beaucoup plus près d'une simple indexation au coût de la vie que d'une véritable augmentation. Mais là encore, son petit tour de passe-passe lui permet d'affirmer que le revenu des personnes seules qui travaillent à temps plein au salaire minimum a augmenté de 12,3% entre 2003 et 2007.

Le plus grave dans ce bilan, sur le front de la lutte à la pauvreté, c'est bien entendu ce dont le ministre ne parle pas. Alors qu'un des objectifs clairement affirmés de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* est de réduire les inégalités, le ministre ne mentionne pas que les gouvernements successifs à Québec ont choisi de faire 5 milliards \$ de baisses d'impôts cumulées depuis l'an 2000. Des baisses qui ont surtout profité aux personnes et aux familles du cinquième le plus riche de la population, et qui ont eu pour conséquence d'agrandir les écarts de revenus au Québec.

Le ministre ne parle pas non plus des nombreux cas d'intrusion dans la vie privée de prestataires d'aide sociale. Plus que jamais, les personnes portent le poids des préjugés sur leurs épaules comme si le ministère de la "dé-solidarité" sociale leur apposait une étiquette de "fraudeurs potentiels".

Voilà bien des raisons pour que touTEs aiguisent leurs crayons et fassent signer la pétition du Collectif.

Vacances des Fêtes

Les bureaux du Collectif seront fermés du 24 décembre 2007 au 4 janvier 2008 inclusivement. Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter de joyeuses Fêtes et un bon repos militant.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca